



présente

10 grands moments de solitude !

un concours de courts-métrages proposé par l'association Bulle Production avec



*Les Sœurs
de la
Perpétuelle
Indulgence*
Couvent de Paris

MAIRIE DE PARIS



Quand la solitude tient le premier rôle dans nos vies . . .

Partenaire de premier plan, la solitude est un sentiment récurrent dans la vie des lesbiennes, des gays, des bi et des personnes transgenres. Si aucune statistique, aucune étude n'existent à notre connaissance sur ce sujet, il est facile d'imaginer que la stigmatisation et la discrimination des personnes, jouent un rôle prépondérant sur l'isolement dans le parcours d'une vie.

De l'adolescence solitaire, lorsque la découverte de la différence, le manque de référents dans l'entourage créent un repli sur soi, ou pire, un rejet des proches, à plus tard, l'acceptation de soi, la difficulté de construire une relation stable, l'avancée dans l'âge, les maladies... Tous ces obstacles favorisent l'expérience de la solitude.

Il semble complexe d'évoquer ces situations dans la communauté. Peut-être par peur d'une énième stigmatisation ? Force est de constater que la solitude, dans la majorité des cas, reste niée, bannie car elle est synonyme d'échec social.

EN PARLER, LA MONTRER, LA DÉDRAMATISER, C'EST LA PREMIERE ETAPE D'UNE PRISE DE CONSCIENCE NECES- SAIRE.

Voilà pourquoi, nous lançons, en partenariat avec le Centre LGBT Paris Iles-de-France, cet appel à films courts en mars 2013.

La communication et les relations presse sont assurées par Franck Finance-Madureira de Workshop Prod.

10 Grands moments de solitude ! est Lauréat des Bourses des Trois Orphelines. Un soutien attribué par les **Sœurs de la Perpétuelle Indulgence - Couvent de Paris.**

Maintenant à vous de jouer le premier rôle !

Si le sujet n'est pas glamour et ne fait pas rêver, nous parions sur la créativité des « metteurs/ses en images », à qui nous proposons de réaliser un court métrage, sur le support de leur choix, d'une durée limitée à 15mn, avec ou sans société de production.

Le film devra être réalisé dans le courant de l'année 2012/2013.

La seule contrainte ? Exprimer une singularité sur le thème de la solitude qui captivera et retiendra notre regard et ralliera à elle tous les suffrages de notre jury de professionnels, dont nous communiquerons bientôt les noms.

Nous demanderons aux jurés d'être particulièrement attentifs aux différentes identités et diversités sociales qui composent le monde LGBT¹. Ce choix, de mettre en avant les identités dans la sélection des dix films, souligne notre volonté de permettre à des personnes qui pourraient s'autocensurer et qui ne trouveraient pas l'opportunité de participer à ce type de concours, d'en être !

Les dix meilleurs projets seront projetés lors d'une soirée spéciale en public, en présence du jury, des organisateurs et de personnalités.

Ensuite, ces films seront présentés dans les festivals LGBT français, avec débat alimenté par des personnalités diverses, associatives et artistiques, confrontées dans leur parcours, leurs activités, leurs œuvres, à la solitude et bénéficieront d'une programmation auprès d'un diffuseur national et internet.

Ces films serviront par ailleurs de support à l'organisation d'une conférence sur le thème de la solitude chez les LGBT, réalisé en partenariat avec plusieurs associations.

Enfin, les 10 courts métrage sélectionnés bénéficieront d'une programmation auprès d'un diffuseur national et internet, partenaire de l'action.

¹ «Lesbien Gay Bi Trans» Appellation internationale officielle pour qualifier les différentes identités concernées.

Soutenir la création pour lutter contre la précarité et l'isolement. . .

L'association La compagnie Bulle a été créée par Louis Dupont en 1998 afin de re-socialiser des jeunes en difficultés par le biais d'activités culturelles. Lauréat de la **Fondation de France**, Louis Dupont reçoit pour son développement le soutien de celle-ci par un prêt d'honneur aux Jeunes et un Prix : le Prix Vallet.

En 2011 l'association change de nom ... et devient BULLE PRODUCTION, elle réunit aujourd'hui des artistes, des journalistes engagés et des responsables associatifs telle que Chriss Lag, Frédérique Ros, Wendy Delorme, Fabien Béhar, Nicolas Maille, Hervé Latapie, Florian Richaud....

L'association a pour objet de favoriser, développer et promouvoir :

Les œuvres de jeunes artistes (réalisateur, scénariste, écrivain, comédien...) en difficulté, victimes de ségrégation (racismes, homophobie...) et plus généralement précarisés.

Elle soutient et accompagne les jeunes artistes dans le développement et la réalisation de leur projet.

L'association a également pour objet de produire, réaliser, créer, diffuser, promouvoir des productions culturelles destinées à tous les publics, ainsi que d'autres formes de l'expression artistique : performeur, auteur, vidéaste, musicien, photographe, danseur, chanteur, plasticien, peintre, artiste de cirque, graphiste... ainsi que la production d'artistes amateurs.

Elle permet la re-socialisation et l'insertion par des activités artistiques, culturelles et sociales de personnes et d'artistes en difficulté.

A cet effet, l'association pourra réfléchir sur de nouvelles façons de loger, créer des ateliers artistiques (peinture, photographie, sculpture, théâtre, réalisation audiovisuelle et cinématographique...), organiser des groupes de travail et d'études sur des thèmes sociaux, culturels et artistiques, rechercher des financements pour la réalisation des projets, éditer une publication ouvrant ses pages à tous les artistes.

L'association est aussi composée d'un réseau de professionnels qui agissent sur des projets allant de la prestation simple à la production et réalisation de films.

Par cet objet, l'association participe à la création, la diffusion et à ce qui détermine la richesse de l'expression artistique, elle est un relais indispensable entre les créateurs et leurs publics.

Action !

- **1er Décembre 2012** : Mise en ligne d'une page Facebook créée afin de fédérer autour de l'action un réseau d'«ami(e)s» et de «connaissances».

www.facebook.com/10GrandsMomentsDeSolitude

- **Mars 2013** : lancement de l'appel via une campagne de communication à travers les médias proche de la communauté LGBT : Têtu, Yagg, Zelink, etc... mais aussi à travers le Centre LGBT de Paris Iles-de-France, les écoles de Cinéma et les festivals partenaires.
- **Avril** : lancement du portail web avec l'ensemble partenaires officiels et de divers soutiens à l'action sous forme de micro-témoignage video.
- **31 décembre 2013** : Date limite de réception des films.
- **Début janvier 2014** : Réunion du jury et sélection des 10 films qui constitueront la collection.
- **Février 2014** : Soirée spéciale et projection des 10 films sélectionnés par les membres du jury, suivie d'un débat avec diverses personnalités du monde associatifs sur le thème de la solitude au sein de la population LGBT.
- **Mars 2014** : Projection des 10 films au Centre LGBT Paris Iles-de-France suivi d'un débat sur la solitude LGBT.
- **Tout au long de l'année 2014/15** : Diffusion de la sélection des films dans les festivals de cinéma francophone.

Les Jurés.

Anne Delabre.

Journaliste (Le Nouvel Observateur, Têtu...) et auteur(e), Anne Delabre a notamment publié *Le Cinéma français et l'homosexualité* (Ed Danger Public), avec Didier Roth-Bettoni. Responsable de la programmation des films 'vintage' lors du Festival Chéries-Chéris 2012, elle a pu concilier sa passion pour le 7ème art et l'envie de montrer au public des oeuvres du patrimoine rarement diffusées et qui méritent d'être (re)découvertes ! En avril 2013, elle crée le ciné-club mensuel 'Le 7e genre' au Brady, qui propose des films et des débats autour des questions de genres et de sexualités au cinéma.

Agnès-Maritza Boulmer.

Agnès-Maritza Boulmer, documentariste, metteur en scène et co-présidente du festival "Every body's perfect" de Genève. Elle met en scène des pièces de théâtre à Genève depuis 25 ans. Pour ses documentaires elle parcourt le monde et réalise des films engagés, de *En attendant la pluie* (2005), sur la prévention contre le Sida au Mali, ou des films documentaires au Cambodge, au Sri Lanka, en Inde sur le thème du Sida au travail, ou sur l'excision avec *La Plaie et le Couteau* (2011). Elle a créée avec c Pierre Biner le festival de cinéma LGBT "Every body's perfect".

bruce.

Après être passé par Act Up-Paris, Etudions Gayment, D.I.V. A., TRNSlation ou encore les Poutrap'panam, bruce participe à la création de What The Film!, association de cinéma militant. Il y co-réalise "Beware", film contre la psychiatrie des trans. Parallèlement à son cursus à la Fémis, il a réalisé une vidéo de prévention "Avec toi, j'en mets pas" et termine actuellement "Vos papiers", sur les papiers d'identité en France pour les personnes trans.

Emmanuel Vacarisas.

Emmanuel Vacarisas est professeur de théâtre, chanteur et comédien. Grand amateur de salles obscures et de films en tous genres, il est le référent du Pôle Culture du Centre LGBT Paris Ile de France. Emmanuel Vacarisas représentera le monde associatif LGBT au sein du jury.

Frédérique Ros.

Frédérique Ros, est distributrice, assistante de production et présidente de l'association Bulle Production. Depuis 20 ans, elle fait vivre le catalogue des Films du Jeudi notamment ceux produits par Pierre BRAUNBERGER, soit 111 longs-métrages, 165 documentaires et 130 courts-métrages. Elle est également assistante de production sur des courts et moyens métrages de fictions ou documentaires comme *Hommage à Alfred Lepetit* (1999) de Jean Rousselot, *Ours d'Or* du court métrage à Berlin.

Goa & Voto.

Goa & Voto sont un duo d'auteurs-réalisateurs-producteurs (Vidéotor Films) inspirés par la marge en marche, les bas côtés et les hautes tensions. Avec leurs précédents documentaires "Le Gai Tapant", "Histoire(s) d'homos", et leurs futurs "Debout les filles!" et "Punk qui peut!", leur ligne artistique s'inscrit dans les expressions libres, qu'elles piquent ou qu'elles caressent

Philippe Vallois.

Philippe Vallois est réalisateur. Depuis Les Phalènes, filmé en 1973, il n'a pas cessé de tourner. Son travail a été récompensé par de nombreux Prix, comme celui du Festival de Chicago pour Nous étions un seul Homme (1980), le Prix SCAM (Société des gens de Lettres), Pour Huguette Spengler, ma patrie, la nébuleuse des rêves (1984), ou encore le prix Europa, à Berlin pour l'Enigme des Sables (1987). Il vient de terminer son dernier film Le Voyage de l'hippocampe et tourne déjà le suivant ! Son autobiographie La passion selon Vallois, préfacé par Ivan Mitifiot du festival Ecrans Mixtes de Lyon, édité par ErosOnyx, arrive en librairie.

Pascal Alex Vincent.

Après plusieurs courts métrages (dont "Bébé Requin", Sélection Officielle Cannes 2005 et "Candy Boy", Sélection Quinzaine des Réalisateurs Cannes 2007), Pascal Alex Vincent tourne son premier long métrage "Donne-moi la main", sorti au cinéma dans une douzaine de pays. Son nouveau film "Miwa : à la recherche du Léopard Noir" est un documentaire tourné au Japon. Il tourne également de nombreux vidéo-clips et émissions TV, et enseigne à l'Université Paris III.

Rémi Lange.

Connu pour ses deux premiers journaux filmés, "Omelette" et "Les Yeux brouillés" (sortis en salles en 1998 et 2000), Rémi LANGE est aussi l'auteur de 9 films de fiction sortis directement en DVD ou diffusés à la télévision (Canal +, Pink TV), notamment "Tarik el Hob" (2003) et "Devotee" (2008), distribués en France mais aussi aux États-Unis, en Allemagne, Israël, etc. Rémi Lange s'amuse parfois à être écrivain ("Journal d'Omelette", Éditions ErosOnyx, 2011), chanteur (chanson de son film "Partir", 2009) et acteur ("Les dépravés" de Philippe Barassat, 2013). Il est actuellement chargé d'édition DVD / VOD à l'Harmattan Vidéo et prépare son 6ème long métrage.

Règlement de l'appel à films

Article 1 : Organisateur

L'association Bulle Production organise un concours sous forme d'un appel de films courts autour du thème de la solitude chez les personnes LGBT.

Article 2 : Forme et nature

Le concours est ouvert à toute œuvre originale sur support vidéo, en langue française ou sous-titrée ou sans dialogue (documentaire, art vidéo, narration, fiction, expérimental et animation), avec générique, en couleur ou en noir et blanc, dont la durée ne doit pas excéder quinze minutes (générique compris). Il devra avoir été réalisé en 2012 ou 2013.

Article 3 : Candidats

Ce concours est ouvert à tous.

Article 4 : Modalités de participation

La participation au concours requiert l'envoi d'un dossier d'inscription complet comprenant :

- le formulaire d'inscription (à demander à l'adresse bulle.production.asso@gmail.com)

dans lequel le signataire déclarera, entre autres, être l'auteur du film et avoir pris connaissance du présent règlement et de l'accepter.

- une copie DVD (format DVD de salon, DVD gravé) du film court. Cette copie sera laissée à la propriété de Bulle Production à l'issue du concours, que le film ait été sélectionné ou non. Les films courts adressés ne devront en aucun cas porter atteinte à l'intégrité des personnes physiques ou morales. Tout dossier incomplet, non conforme, ou arrivé hors délai sera rejeté.

Les dossiers devront être adressés en courrier ordinaire à :

«10 grands moments de solitude»

Centre LGBT Paris-ÎdF

63 rue Beaubourg

75003 Paris – France

La date de clôture des inscriptions est fixée au 31 décembre 2013.

Article 5 : Processus de sélection

Bulle Production réunira en février 2014, un jury composé de personnalités LGBT et de professionnels du cinéma et de l'audiovisuel qui effectuera une sélection des 10 films.

Article 6 : Récompenses

Les dix meilleurs projets seront projetés lors d'une soirée spéciale en public, en présence du jury, des organisateurs et de personnalités.

Ensuite, ces films seront présentés dans les festivals LGBT français, avec débat alimenté par des personnalités diverses, associatives et artistiques, confrontées dans leur parcours, leurs activités, leurs œuvres, à la solitude et bénéficieront d'une programmation auprès d'un diffuseur national et internet.

Ces films serviront par ailleurs de support à l'organisation d'un colloque sur le thème de la solitude chez les LGBT, réalisé en partenariat avec une association communautaire.

Article 7 : Informations légales

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent concours sont traitées conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Les participants sont informés que les données à caractère personnel les concernant sont enregistrées dans le cadre de ce concours et sont nécessaires à la prise en compte de leur participation selon les modalités du présent règlement.

Conformément à la loi Informatique et libertés, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à l'ensemble des données les concernant.

Article 8 : Autorisations et responsabilités

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vols, pertes, ou dommage causés à l'enregistrement donné.

Bulle Production ne saurait être rendus responsables des retards et des pertes d'envois du fait des services postaux, des sociétés de livraison ou de leur disparition résultant d'un cas fortuit ou de force majeure ou du fait d'un tiers. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler cette manifestation pour toute raison indépendante de leur volonté. Le concurrent participant s'engage à être titulaire des droits relatifs à la musique, les sons et images qu'ils a utilisés pour la réalisation de son film court ainsi qu'à dédommager qui de droit pour l'utilisation du matériel sonore ou visuel qui ne serait pas libre de droit. Il en va de même pour l'emploi bénévole d'acteurs ou de techniciens pendant le tournage du film.

Le candidat s'engage à faire signer une « décharge » à tout participant à son film afin d'être libre d'utiliser l'image et/ou le service de chaque participant.

Les concurrents autorisent Bulle Production et ses partenaires à utiliser librement les films courts qui lui auront été adressés pour projection, diffusion ou exploitation sur différentes formes de support existant ou à venir (écrit, électronique, audiovisuel..) :

Les oeuvres seront exclusivement utilisées à des fins culturelles et tout usage commercial est exclu. Ces utilisations ne pourront donner lieu à une rétribution ou un versement de droit d'auteur. En cas d'utilisation non strictement liée à la manifestation, l'auteur en sera avisé au préalable.

Article 9 : Respect du règlement

La participation à ce concours implique le plein accord des concurrents à l'acceptation du présent règlement et aux décisions concernant tout aspect de ce concours, qui seront définitives et exécutoires. Le non-respect du règlement entraîne l'annulation de la candidature.

Date de clôture des inscriptions : 31 décembre 2013.

Fait à le Signature

PARTENAIRES



&



L'appel à film 10 GRANDS MOMENTS DE SOLITUDE est Lauréat des Bourses des Trois Orphelines.
- Les Sœurs de la Perpétuelle Indulgence (Couvent de Paris) -

Contact BULLE PRODUCTION :

Chriss Lag
Tél : +33 6 14 37 39 59
E-mail : bulle.production.asso@gmail.com

Contact Presse et Communication :

Franck Finance-Madureira
Tél : 06 26 47 42 08
E-mail : contact@WorkshopProd.com

WorkshopProd.com Communication & Cinéma